

LE COMPOST AU LABO

Changeons ensemble nos pratiques individuelles



COMPOSTER SERA OBLIGATOIRE EN 2024. CELA PERMET DE :

- REVALORISER NOS DECHETS ORGANIQUES EN COMPOST
- DIMINUER NOS DECHETS DE 30% !
- REDUIRE LES TRANSPORTS DE DECHETS ET DONC LES EMISSIONS INHERENTES
- FAIRE DES ECONOMIES SUR LES TRANSPORTS ET DONC SUR NOS IMPOTS.

N'HESITONS PLUS, COMPOSTONS !

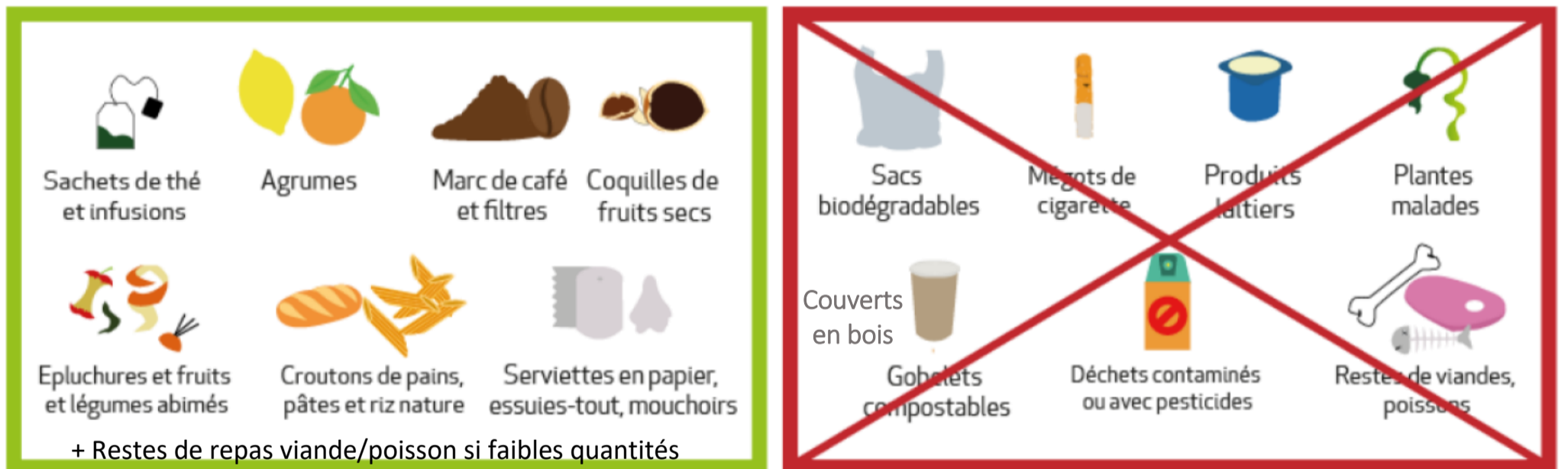


OU SONT LES COMPOSTEURS ?

TERRASSE DU BATIMENT 1

Actuellement Géoazur est pilote pour le Campus Azur CNRS afin d'expérimenter un système de compostage, avant de l'étendre à l'ensemble du site. Ce dernier, installé près de la terrasse du bâtiment 1, nous a été fourni par le syndicat local des déchets UNIVALOM. Il est entretenu périodiquement en interne, par Yvonne FONT, Jenny TREVISAN et Arnaud BERRY. Le maître composteur de l'Université Côte d'Azur, Sandrine KOZAK de la mission EcoResponsable, passe mensuellement pour s'assurer de sa bonne santé !

QUE METTRE DANS LE COMPOSTEUR ?



COMMENT PROCEDER ?

Nos déchets alimentaires doivent être **JETES DANS LE COMPOSTEUR ETIQUETE « MERCI DE JETER VOS APPORTS ICI »**, de préférence en **PETITS MORCEAUX** (< 2cm).

Une fois jetés, merci de **RECOUVRIR LES DECHETS AVEC DU BROyat, EN VOLUME EQUIVALENT**, broyat dont un bac est à disposition sur le site de compostage. Cela permet d'éviter les mouchettes !



Des petits **SEAUX** à compost sont disponibles sur la terrasse du Bâtiment 1 pour évacuer rapidement vos déchets de repas. **MERCI AUX BONNES VOLONTES DE TRANSFERER REGULIEREMENT LES SEAUX DANS LE COMPOSTEUR EN COURS.**

A VENIR

- Une installation d'un autre site de compostage entre les Bâtiments 3 et 4.
- Une utilisation du compost ainsi produit (mûr au bout de 6 mois) : engrais pour les plantes, jardinières partagées...
- Des ateliers autour du jardin.